

**DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS**



**Mercredi**  
**16**  
**Octobre**

# Après-midi jeux

## AU PROGRAMME

Café d'accueil | Echiquier géant |  
Atelier « bien bouger » | Jeux  
numériques | Jeux de plateau |  
Initiation au numérique | Goûter

## INFORMATIONS PRATIQUES

De 13h30 à 17h - Mairie du 6<sup>ème</sup>,  
(58 Rue de Sèze ou 33 rue Bossuet  
pour accès ascenseur, Lyon)

- Événement gratuit
- Sur inscription (places limitées)
- Ouvert aux accompagnants

**Inscrivez-vous avant le 11 octobre !**

04 37 24 28 18 | [social@alerte-france.com](mailto:social@alerte-france.com)

## LE MOT DE L'ÉQUIPE

Nous espérons que vous avez passé un agréable été.

En octobre, **ne manquez pas la semaine bleue** et ses nombreuses animations. Retrouvez le programme sur notre site internet ou directement auprès de votre mairie !

**Du côté de l'équipe Alerte, voici nos dernières nouvelles...**

Jessica, notre assistante comptable est de retour, suite à son congé maternité, pour répondre à vos questions comptabilité.

Nous accueillons Mélanie, au poste de chargée de clientèle. Elle est à votre écoute pour vos demandes de devis ou de renseignements sur nos services.

**Bel automne à tous !**

## L'INSTANT LUDIQUE

**Nous vous offrons cette grille de Sudoku à compléter !**

Voici un petit rappel de la règle du jeu : La grille contient neuf lignes et neuf colonnes, soit 81 cases. Le but est de remplir toutes les cases avec des chiffres allant de 1 à 9. Un même chiffre ne peut figurer qu'une seule fois par colonne, par ligne et par carré de neuf cases.

Retrouvez la correction dans notre prochain Trait d'Union !

## SUIVEZ-NOUS SUR LE NET

[www.alerte-france.com](http://www.alerte-france.com)

 Facebook : Association Alerte

 Twitter : @vivonsalerte

## AMATEUR DE CROCHET ?

Vous pratiquez l'art du crochet ?

Nous recherchons des bénévoles pour participer à une opération de crochet solidaire. **Si vous êtes intéressé, faites-vous connaître auprès de notre pôle social :** par téléphone au 04 37 24 28 18 ou par mail à [social@alerte-france.com](mailto:social@alerte-france.com).

	4	3				1		
8			9				4	
2		9			3	6		
		6	7	1			3	5
		7		8	4	9		
					9	7	8	
7			2			5	1	
	9		4	5	1			6
		2		3				4

©Adobe Stock - Lysenko.A

# LES INTERVENTIONS DES POMPIERS EN HAUSSE !

Vous avez choisi notre service de téléassistance pour votre secours.

Alors que dans la majorité des cas celui-ci devrait relever de vos intervenants (famille, proches, amis...), nous constatons, depuis quelque temps, une augmentation des interventions des services de secours et principalement celles des pompiers.

Ce phénomène est dû au fait que vos intervenants désignés par vos soins, relaient, de plus en plus souvent, votre secours aux pompiers alors même que ce dernier n'a aucune cause médicale. **Il s'agit majoritairement d'erreurs de déclenchement ou d'aide à la vie quotidienne.**

Certains SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) d'autres départements **facturent jusqu'à 450 € ce type d'intervention qui ne relèvent pas des attributions des pompiers.**

Chaque année nous rencontrons les responsables des Sapeurs Pompiers du Rhône et de la Métropole de Lyon

pour faire le point sur les sollicitations de leurs pompiers. Ils nous ont mis en garde sur la récurrence de ces interventions qu'ils estiment injustifiées et qui devraient, dans un futur plus ou moins proche, également être facturées dans le département du Rhône.

**C'est pourquoi, Alerte réfléchit à des solutions alternatives.** Plusieurs pistes sont actuellement en cours d'étude.

## MAIS EN ATTENDANT

Il est important de sensibiliser les personnes qui vous viennent en aide en cas de déclenchement d'alarme de votre part en portant à leur connaissance ce bulletin d'information.

C'est aussi pour vous l'occasion de mettre à jour la liste de vos intervenants (par courrier ou mail) pour qu'elle soit plus fiable. Pensez-y !



# ZOOM SUR LE LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

Le logement intergénérationnel est un mode de logement qui connaît de plus en plus de succès.

**Il met en relation des seniors**, en recherche de compagnie et/ou d'un complément de revenus ; **avec des jeunes** qui recherchent un hébergement gratuit ou à moindre coût.

**Ce système offre de nombreux avantages.** D'une part, il réduit l'isolement social des personnes âgées, leur permet de recevoir des petits services du quotidien, d'être rassuré par une présence à leur domicile et d'échanger avec leur cohabitant.

D'autre part, le jeune profite d'un hébergement pour ses études, d'une hygiène de vie saine et d'une compagnie.

Les structures qui mettent en relation les hébergeurs et les hébergés proposent souvent plusieurs formules de cohabitation.

**Les profils sont étudiés et mis en corrélation** en fonction des attentes de chacun pour que la cohabitation se déroule dans les meilleures conditions.

**Pour plus d'informations**, vous pouvez contacter notre pôle social.



©Adobe Stock - Photographee.eu

## ESSAI MENSUEL

**Avez-vous pensé à votre essai mensuel ?**

Consultez chaque mois votre calendrier des essais pour connaître la semaine dédiée à votre essai. En cas d'oubli, procédez à l'essai dès que possible.

## LES AIDES FINANCIÈRES

### **Le Plan d'Actions Personnalisé (PAP) - CARSAT**

Cette aide au maintien à domicile est accordée par la CARSAT aux personnes qui rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne et dont les ressources financières sont faibles.

### **L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**

L'APA est une aide versée par le département. Elle se base sur le niveau de perte d'autonomie, mesuré à l'aide de la grille Aggir.

### **Si vous percevez l'une de ces aides :**

Vous devez nous en informer afin que notre service comptabilité puisse traiter correctement votre facturation.

En cas de passage d'une aide à l'autre, merci de nous communiquer tout changement !